

COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09/01/2015

- Chemin à Puymule

Le CM a décidé de réaliser la cession d'une impasse de chemin rural désaffectée au lieu-dit Puymule à M. AUCOIN

Le CM délibère pour officialiser cette cession par un Acte en la forme administrative, autorise Mme la maire à procéder à son authentification et désigne M. Jean-François MOULENE, 1^{er} Adjoint, pour représenter la collectivité à l'acte.

- Communauté de Communes

Dans le cadre du transfert de la compétence relative aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à la communauté de communes « Cère et Dordogne », il est nécessaire de conclure une convention de mise à disposition pour les locaux communaux.

Le CM accepte les termes de cette convention.

- Désignation d'un référent « environnement » auprès du SYDED du Lot

Depuis sa création en 1996, le SYDED du Lot est présenté comme un opérateur départemental au service des collectivités qui s'inscrit dans une véritable démarche environnementale, au travers des cinq compétences proposées à la carte « Déchets », « Bois-énergie », « Eau potable », « Assainissement » et « Eaux Naturelles ». Le Comité Syndical du SYDED du Lot s'est prononcé, lors de la séance du 3 octobre 2014 en faveur de la création d'un réseau de référents « environnement » dans chaque commune de son territoire afin de renforcer et de faciliter les échanges avec les élus de proximité.

Ces référents seront des relais privilégiés du SYDED vis-à-vis de la population communale pour l'ensemble de ses activités. Ils devraient permettre notamment, à travers des actions ciblées et adaptées à la situation locale, d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de la gestion des déchets de leur commune. Dans un premier temps leurs principaux axes d'intervention seraient :

- Assurer la promotion locale du compostage individuel et collectif,
- Développer le tri hors foyer (salle des fêtes, manifestations publiques locales, locaux municipaux...),
- Faire le lien avec les écoles dans le cadre des animations pédagogiques,
- Faire le lien avec la démarche d'amélioration de la collecte sélective.

Mme Marie-France MOULENE-BLANC est désignée comme référent « environnement »

- QUESTIONS DIVERSES :

- Préau de l'école : la toiture nécessite une réfection qui sera réalisée prochainement
- Decibel FM : cette radio associative locale crée un nouveau service « Le Tambour des Communes » afin de diffuser un journal d'infos, le tarif est de 100 €/an.